

PAVANT 1996



**bulletin
municipal
d'informations**

Les vœux du Maire

Pavanaises, Pavanais,

Janvier, avec son cortège de grisaille, de gel et de givre, c'est le mois où les jours rallongent annonçant un peu le printemps. C'est aussi le mois des attentes, des vœux donc aussi de l'espoir.

Espoir d'une vie, d'un futur et d'un monde meilleurs, c'est en un mot ce que l'on souhaite individuellement aux amis peu après le Premier de l'An.

Eh bien, bonne année à chacune et à chacun d'entre vous, à ceux qui vous sont proches, à ceux qui vous sont chers!

Bonne année à tous nos enfants qui nous suivent et qui sont l'avenir de notre pays; que 1997 soit pour eux une année d'efforts récompensés, d'épreuves réussies et de progrès constant!

Bonne année à notre commune qui poursuivra son amélioration et réalisera les travaux prévus dans le programme pour lequel nous avons été élus en 1995:

Amélioration du cadre de vie, restauration et développement des différents réseaux (eau, assainissement, pluvial, électricité, voirie, incendie), travaux de modernisation et d'entretien dans les bâtiments communaux (salles polyvalentes, Eglise, vestiaires foot, bibliothèque), développement de la coopération intercommunale pour le traitement des ordures ménagères, le tourisme et l'environnement!

Bonne année enfin pour une reprise économique sensible, pour le retour à la confiance et au plein emploi dans notre pays!

BONNE ANNÉE À TOUTES ET À TOUS.

Le Maire, André MOULINS.



Bâtiments acquis
par la commune.

Les grands travaux et dépenses de 1996

• Modification des regards de pluvial et assainissement	227 000 F
• Achat d'une partie des bâtiments de la Ferme et de nombreuses parcelles dans la commune	600 000 F
• Aménagement d'une nouvelle salle au Clos Monsieur.....	45 000 F
• Goudronnage des places de la Mairie et du 14 Juillet	40 000 F
• Plantations route de Pisseloup, rue Grouzy, rue de la Cabine	50 000 F
• Réfection des sols, sanitaires et douches au vestiaire Foot	35 000 F

Les autres activités communales de 1996

- Achat d'un nouvel ordinateur et d'une imprimante.
- Empierrement des chemins de Saint-Thierry et des Tournants.
- Eclairages des tableaux des classes au groupe scolaire.
- Location du terrain de football pour l'A.S. Pavant.
- Dératisation de la commune deux fois dans l'année.
- Changement de plusieurs vannes sur le réseau d'eau.

La commune est en effet devenue propriétaire des parcelles section AC N° 862, 950, 951, 952, 954, 955, 956, 958, 959, 971, 973 et 968 au sein desquelles on trouve la Fontaine, le puits, la cour dallée, le pigeonnier et les deux bâtiments annexes.

Pourquoi avoir fait de telles acquisitions ?

- En premier lieu il fallait conserver et protéger le patrimoine que constituent le pigeonnier moyenageux, la fontaine et le très joli cadre de cette ferme picarde.

En effet, que seraient devenus ces bâtiments après que le fermier eut décidé de vendre sa ferme en plusieurs lots? Qui aurait pu les racheter et les restaurer en respectant les contraintes des monuments classés ? Ne seraient-ils pas, dans le temps, tombés en ruine créant ainsi un chancre en plein cœur du village ?

- En second lieu, c'était pour la commune une occasion unique de rassembler les places du 14 juillet et de la Mairie avec les parcelles 968, 955, 973, 971 et 852 pour en faire une unité urbanistique centrale remarquable qui, lorsqu'elle sera aménagée plus tard, constituera un superbe cœur de village fonctionnel et touristique comme nous le souhaitons.

- En troisième lieu, il fallait prévoir un accès futur au chemin de la ferme, créer une voie de dégagement qui permettrait d'accéder plus facilement à la future zone constructible de la commune au lieu dit «le Tripot».

Depuis plusieurs années, la commune souhaitait acheter certaines de ces parcelles dans cette perspective, elle a sauté sur l'occasion qui s'est présentée lorsque la ferme a été lotie.

Quels sont les projets concernant ces acquisitions ?

- Ils sont nombreux mais dépendent en grande partie de la place qui sera réservée par le S.I.D.S.A (Syndicat Intercommunal de Développement du Sud de l'Aisne) à la commune de Pavant au sein du **Labyrinthe Fabuleux** (énorme projet de développement touristique lié à Jean de La Fontaine dans l'arrondissement de Château-Thierry). En effet, selon cette place, les subventions obtenues pour la restauration des bâtiments et l'aménagement de leurs abords peuvent être plus ou moins importantes.

On peut cependant espérer que, compte tenu de sa position géographique, de la qualité de son cadre de vie et de ses curiosités touristiques, notre commune sera retenue comme **porte d'entrée** du labyrinthe fabuleux. A ce titre elle pourra obtenir, pour les travaux prévus, des subventions (départementales, régionales et Communauté de Commune) qui avoisineront les 70 % de la dépense globale.

Si tel était le cas, voici le programme des aménagements qui ont été retenus par le Conseil Municipal pour la période de son mandat électoral (1997-2001).

- 1997** • Etablissement par un architecte du dossier complet de réhabilitation de ces bâtiments en fonction de leur affectation et de l'aménagement futur de leurs abords. Dépôt des demandes de subventions.

- 1^{ère} tranche de travaux pour l'installation des réseaux (eau, assainissement, sécurité, téléphone, électricité, pluvial).
- 2^e tranche de travaux pour les réseaux.

- 1998** • Restauration et aménagement du pigeonnier :

Le rez-de-chaussée serait réservé à l'exercice d'un métier d'Art.

Le 1^{er} étage abriterait un Musée photographique de toute les communes qui participeraient au labyrinthe fabuleux. Au second étage qui présente une charpente remarquable et unique dans le département, serait illustrée, en trois dimensions, une fable de Jean de La Fontaine.

- Restauration de la fontaine et du bâtiment de la source rue du Gué.
- Réfection complète des toitures des bâtiments attenants à l'escalier d'accès à la tour.

- 1999** • Installation d'un éclairage ancien dans la cour.

- Eclairage du pigeonnier et de la fontaine.

- 2000** • Aménagement d'un foyer rural au rez-de-chaussée du grand bâtiment.

- 2001** • Aménagement d'une cantine scolaire ou d'une salle d'association au rez-de-chaussée du petit bâtiment.

- Aménagement d'un appartement au 1^{er} étage de ce petit bâtiment.

Les années suivantes, ce programme serait complété par la construction d'un gîte de France à l'étage du grand bâtiment et par l'aménagement des abords à savoir : restauration de la cour dallée, aménagement d'un jardin-parc dans la parcelle 955, création d'un parking avec terrain omnisport dans la parcelle 973.

Programme soumis a trois conditions essentielles

- 1 - Il faut que Pavant obtienne la place espérée dans le labyrinthe fabuleux et que les subventions escomptées soient accordées.
- 2 - Il faut que les possibilités budgétaires de la commune puissent suivre sans que la pression fiscale augmente.
- 3 - Il faut enfin que ce programme soit réalisé sans entraver le développement normal du reste de la commune.

Quelles sont les dépenses globales a envisager ?

Une première estimation de ces dépenses pour l'ensemble des travaux prévus jusqu'en 2001 à déjà été réalisée par un architecte, elle s'élève à la somme de 2 500 000 F hors taxes. La commune obtiendrait sur cette somme une subvention de 70 % c'est-à-dire 1 750 000 F. Elle aurait donc à supporter sur 5 ans une charge de 750 000 F hors taxes soit 949 500 F toutes taxes.

Cette charge est tout a fait supportable par le budget communal.

Voici donc ce que nous pouvons écrire aujourd'hui sur ce dossier qui n'est encore qu'à l'état de projet. Dans l'immédiat, la commune a décidé de louer à des particuliers certains boxes des bâtiments précités pour abriter des voitures ou des caravanes. Si vous êtes intéressés, renseignez-vous en Mairie.

Nouvelles.....en vrac

- Le P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) est toujours en cours d'élaboration. L'Enquête d'utilité publique devrait être lancée début 1997.
- Les fournitures scolaires ont coûté 40 000 F cette année soit 415 F par enfant.
- La cantine fonctionne normalement avec 20 à 25 élèves en moyenne. Les tarifs ne changeront pas en 1997.
- L'Histoire de Pavant est toujours en vente en Mairie pour 160 F.
- Le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les mardis matins. A ce sujet, il est interdit de déposer ses sacs plusieurs jours à l'avance.
- Les dégradations dans le village auront coûté cette année 15 000 F à la collectivité sans compter les nombreuses heures que les ouvriers de la commune ont dû consacrer à réparer les clôtures, les murs, effacer les graffiti, repeindre certains murs et l'abri de car.

• Le ramassage des monstres en 1997 aura lieu les 8 avril et 7 octobre.

- Les tarifs de l'eau et l'assainissement ont changé depuis le 1.01.1997

Voici les nouveaux :

- A. EAU** a) pour les particuliers de 0 à 100 m³ : 2,50 F au lieu de 2,40 F, + de 100 m³ : 2,40 F au lieu de 2,30 F
location du compteur : 370 F au lieu de 350 F
b) pour le jardinier de Pisseloup : 1,80 F le m³ (inchangé)

- DIVERS** • droit de branchement pour tout nouvel occupant d'un logement : 560 F au lieu de 540 F
• compteur détérioré : 700 F (sans changement)
• logement mairie : eau chaude : 34 F/m³ (inchangé)

- B. ASSAINISSEMENT** • taxe annuelle : 500 F au lieu de 450 F
• redevance assainissement : 1,70 F le m³ au lieu de 1,60 F
• usine T.M.P.E. : redevance d'assainissement : 1,70 F au lieu de 1,60 F

C. AVANCE SUR CONSOMMATION 1000 F (sans changement)

Quand un administré quitte son logement en cours d'année, pour percevoir le remboursement de l'avance sur consommation déposée à la trésorerie de Charly-sur-Marne, il doit présenter à ce bureau la dernière facture de ses consommations (eau + assainissement) établie par le secrétariat de mairie, jusqu'au jour du relevé de son compteur et s'acquitter de la dépense qui en découle.

- Le relevé des compteurs d'eau se fait entre le 15 et le 30 juin.

ATTENTION! Tous les abonnés vont recevoir une facture en janvier. Celle-ci correspond à la moitié de celle qu'ils ont payée pour la période du 1^{er} juillet 1995 au 30 juin 1996.

Les nouveaux habitants de la commune depuis le 1^{er} juillet 1996 ne sont pas concernés par cette facture intermédiaire.

- Le sapin de Noël de la Mairie a encore été offert cette année par M. et Mme Gorde-Grosjean; chaleureux remerciements à ces aimables donateurs.
- Le 3^e concours des maisons fleuries organisé cette année a connu un très grand succès ce qui démontre qu'un bon nombre de nos administrés est très sensible à l'environnement et au cadre de vie de notre village. Bravo à tous les jardiniers et félicitations à Madame Isabelle Pretat qui a obtenu le 1^{er} prix pour la 2^e année consécutive.
- Si vous êtes nouvel habitant de la commune, soyez le bienvenu! Faites-vous connaître en mairie et munissez-vous de votre livret de famille! On vous communiquera les renseignements qu'il faut connaître et toutes les activités au service du village.
- Lorsque vous quittez définitivement votre logement ou votre maison, pensez à faire relever votre compteur d'eau! Ce dernier doit toujours être protégé et **parfaitement accessible** au préposé chargé des relevés.
- Lorsqu'un logement ou une maison change d'occupant, le compteur d'eau est automatiquement remplacé par la commune, même si l'habitation n'a été occupée que très peu de temps.
- Trois nouveaux arrêtés municipaux ont été mis en application depuis peu; l'interdiction de stationner à proximité du stop de la route de Basseville, l'interdiction à tous véhicules d'emprunter le chemin piétonnier excepté les véhicules de livraison; l'interdiction d'accéder aux bâtiments de la ferme récemment achetés, et ce, par mesure de sécurité.
- La commune a adhéré au S.I.D.S.A. (Syndicat d'Investissement du Sud de l'Aisne) depuis le 1^{er} juillet 1996.
- **Communauté de Communes** : elle se met en place progressivement. Elle prendra totalement en charge le problème des ordures ménagères le 1^{er} avril prochain; elle a choisi son logo que vous découvrirez bientôt, elle travaille actuellement sur le problème de l'emploi dans le canton (recensement des demandeurs et proposition de candidatures aux entreprises régionales) elle subventionne la restauration des lavoirs ou fontaines à hauteur de 10 %, elle étudie le moyen de créer une déchetterie (décharge contrôlée de gravats) cantonale et elle propose un partenariat avec l'A.D.A. (Agence de Développement de l'Aisne) pour rechercher des entreprises dans l'agro-alimentaire qui seraient susceptibles de s'implanter dans notre canton.

La lecture de ce tableau permet de se faire une idée exacte des difficultés que rencontrent les communes à l'heure actuelle pour équilibrer leurs budgets. Les dépenses augmentent beaucoup plus vite que les recettes.

	1992	1993	1994	1995	1996	augmentation en % sur 5 ans
S Frais de personnel de notre commune	663 537 F	703 440 F	749 608 F	939 542 F	1 020 000 F	53,72 %
E Frais pour aide sociale	33 036 F	36 877 F	41 770 F	45 598 F	51 631 F	56,28 %
S Frais pour service incendie	24 346 F	25 966 F	28 553 F	33 572 F	38 715 F	59,02 %
N Prix de l'eau au m ³ dans notre commune	1,90 F	2 F	2,10 F	2,30 F	2,40 F	26,31 %
E Frais pour analyses de l'eau	4 139 F	6 941 F	12 220 F	9 436 F	12 000 F	189,92 %
P Taxe anti pollution Payée au Bassin Seine Normandie	53 107 F	54 259 F	58 000 F	58 000 F	81 301 F	53,08 %
D						
RECETTES Sommes versées à Pavant par l'Etat (D.G.F.)	789 379 F	784 483 F	808 166 F	815 035 F	832 972 F	5,52 %
Augmentation des impôts communaux	797 058 F	866 257 F	919 865 F	914 259 F	984 200 F	23,47 %

Association sportive de Pavant

L'A.S. Pavant a franchi pour la première fois depuis son existence la barre des 100 licenciés : 35 seniors-juniors, 20 de moins de 15 ans, 10 de moins de 12 ans, 10 de moins de 10 ans, 12 débutants et 14 dirigeants pour encadrer l'ensemble.

L'Association se distingue sur tous les terrains où elle évolue, et particulièrement le groupe des moins de 15 ans qui occupe seul la 1^{ère} place dans son championnat avant la trêve, renforcé, il est vrai, par quelques éléments du Réveil Nogentais.

L'Association remercie la Municipalité pour les travaux de mise en conformité de son vestiaire, adresse à tous les habitants du village ses meilleurs vœux pour 1997 et les convie à son prochain loto qui aura lieu au début de l'année.

Le Président, Bernard Lemonnier

Anciens Combattants

Notre section en 1996 a continué d'assurer ses missions : maintenir la mémoire de nos Anciens par l'Organisation des manifestations patriotiques, soutenir les familles endeuillées en assurant sur l'ensemble du canton la présence du drapeau et d'un délégué aux funérailles de nos camarades.

Nous avons également participé à diverses cérémonies : Assemblée Départementale à Crécy-sur-Serre, Mémorial Day au cimetière américain de Belleau, remise du nouveau drapeau offert par les communes à la section cantonale, passage de la Flamme de Verdun à Montreuil-aux-Lions.

Nous remercions tous ceux et celles qui, par leur participation aux cérémonies et leur soutien financier permettent à notre village de perpétuer dignement le souvenir de nos disparus.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 1997 et surtout la paix pour tous.

Le Président, Daniel Collin

Bibliothèque Rurale
Clos Monsieur



02310 PAVANT

Bibliothèque rurale Clos Monsieur

La bibliothèque rurale vous a présenté cette année six animations et a été présente lors de la brocante et de la fête patronale. Il va sans dire que sans les bénévoles qui s'activent au sein de l'Association cela n'aurait pas été possible. Qu'il soient par l'intermédiaire de ce bulletin, tous remerciés.

En attendant de voir ce qui sera proposé en 1997, et cela ne manquera pas d'intérêt, nous vous souhaitons une bonne année 97, comptant vous accueillir lors de l'une de nos animations.

La Présidente, Martine Plonquet



Le groupe bibliothèque à la fête patronale.

Le Groupe Philatélique Pavanaïs

Il se réunit tous les 15 jours salle du Clos Monsieur. Jeux, concours, informations, telles sont les activités qui ponctuent la petite heure que nous consacrons à la découverte de la philatélie. Vous avez pu découvrir en avant-première, lors du défilé de la fête patronale les timbres consacrés à Pavant et réalisés par nos jeunes philatélistes. Pour 1997, nous allons être présents lors de l'exposition cantonale et lors de l'exposition sur la Bretagne et la mer réalisées par la bibliothèque rurale de Pavant. Si vous souhaitez nous rejoindre, vous serez les bienvenus dans le Club des aventuriers des timbres.

L'animateur, M. Hericourt



Cercle sportif carlésien section V.T.T.

Depuis deux années, le cercle sportif Carlésien V.T.T. vous propose le 1^{er} mai une compétition sur votre commune. En 1997, nous souhaitons récidiver, le circuit

proposé comprenant toutes les structures de terrain nécessaire à la pratique de notre sport. De plus, afin de satisfaire aux demandes de plus en plus nombreuses, il est envisagé de créer à Pavant, des circuits de promenades pédestres ou V.T.T., balisés, ceci avec l'approbation de la municipalité et des chasseurs. Alors bonnes randonnées à tous en 97.

Le Président, Jacky Plonquet

Le club Saint-Bald du 3^e âge

Notre club qui regroupe les personnes retraitées ou qui ont plus de 60 ans compte actuellement 130 adhérents. Dans la bonne humeur, dans la joie, ses membres se réunissent salle du Clos Monsieur tous les vendredis après-midi pour jouer, bavarder, plaisanter passer un très agréable moment ensemble autour d'une tasse de café, de thé ou de chocolat. Tous les derniers mercredis de chaque mois, le Club Saint-Bald se réunit Salle du Clos des Forges pour savourer un délicieux goûter entrecoupé de passionnantes parties de loto. Là, le Président et son adjointe Eliane Maugard sont aux petits soins pour tous leurs invités et font en sorte que l'ambiance qui doit prévaloir à cette occasion soit excellente. Cette année notre Club a voyagé; il s'est rendu en Baie de Somme dans le merveilleux Parc du Marquenterre. Tous les participants à cette sortie en ont gardé un excellent souvenir. Bientôt, ce sera le traditionnel repas-dansant de janvier, et tout a été mis en œuvre encore pour que le menu soit délicieux, l'ambiance chaleureuse, et l'orchestre parfait. A toutes celles et à tous ceux qui devraient faire partie de notre Club mais qui n'ont pas eu encore l'occasion de participer à ses activités; je leur dis : «Ne restez pas seuls ! Venez vous distraire en notre compagnie ! Vous verrez que notre grande famille, celle de l'amitié, celle qui rend de multiples services aux uns et aux autres, sait accueillir tout le monde dans la joie et la bonne humeur».



Les participants au repas du Club Saint-Bald en janvier 1996.

Dans l'immédiat, je remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui se montrent généreux à notre égard, surtout lors de la vente des calendriers. Je présente tous mes meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé à toutes les Pavanaises et à tous les Pavanaïs.

Le Président, Henri Vallet

Le cercle des Anciens

Le Cercle des Anciens de Pavant, vous souhaite une bonne année 1997. Cette Association regroupe toutes les personnes âgées de 70 ans et plus, en 1997, qui veulent bien s'y inscrire. Sans prétention, elle essaie de procurer à toutes ces personnes, quelques dons matériels, dans l'année. Cela fait toujours plaisir! Pour ceci, elle a besoin de votre générosité. Elle remercie tous les Pavanais qui font bon accueil aux personnes bénévoles passant parmi vous, qui achètent les enveloppes proposées chez les commerçants du village. La surprise est toujours la même : gagnante ou perdante. Cela permet au «Cercle des Anciens», de maintenir la distribution habituelle. Les «Anciens», ont besoin du respect de tous, de contacts chaleureux des adultes, et de la gentillesse des enfants à leur égard. Déjà, le Club du mercredi, produira, cette année, une séance récréative, au profit des «Anciens». C'est une bonne occasion, pour tous de se retrouver dans la salle polyvalente de Pavant. Cette année, aussi, nous vous proposerons une exposition de cartes postales anciennes de Pavant. Elles sont toujours appréciées.

Enfin, les «Anciens» souhaitent à tous les Pavanais, une bonne et heureuse année 1997.

La Présidente, Mme Claudie Prévot

Le Comité des Fêtes

Il remercie sincèrement toutes celles et tous ceux qui lui ont permis une nouvelle fois de présenter à la population du village une remarquable fête patronale en septembre dernier.

Un grand bravo particulier à tous les bénévoles, et ils sont de plus en plus nombreux, qui se dévouent sans compter pour que cette fête soit la «plus belle fête du Canton». Un grand merci aux très nombreux habitants de la commune qui, conscients de la valeur et du rayonnement de cette fête, du travail qu'elle nécessite et des immenses joies qu'elle procure, témoignent à notre Comité leur soutien et leur aide financière en achetant les cartes de membres honoraires, les enveloppes et les programmes qui leur sont



Le club des majorettes Pavanaises à la fête patronale.

présentés. Le Comité des fêtes ainsi encouragé ne demande qu'à persévérer et ses principaux acteurs s'efforceront de mieux faire encore en 1997. Ils vous préparent déjà quelques agréables surprises pour la prochaine fête patronale dont la préparation a déjà commencé.

Je souhaite bonne et heureuse année à tous les habitants de Pavant.

Le Président, Henri Vallet



Association du club des jeunes du mercredi de Pavant

L'Association du Club des Jeunes du Mercredi accueille gratuitement les enfants, chaque mercredi après-midi, afin de leur proposer une plage de temps pour ne «rien faire» sinon inventer et créer leurs propres jeux ou activités, apprendre tout simplement comment grandir auprès des autres. Depuis deux ans, dans un souci d'efficacité, ces activités se veulent discrètes et l'effectif volontairement réduit.

L'A.C.J.M. c'est aussi la traditionnelle soirée «Galette des Rois» qui aura lieu pour 1997 le 8 février prochain. Les enfants du Club, les membres du bureau, formulent pour chacune et chacun d'entre vous des vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

La présidente, Christiane Aubry